



“ 2408^{ème} jour de mandat et 102 000 kms au compteur de ma voiture de service... restent 155 jours avant l'installation du nouveau conseil. Ces 155 jours, je n'ai pas l'intention de les gaspiller. Pas le moment de la campagne. Je ne suis pas de ceux qui s'affichent. Pas le moment du bilan... Le bilan m'ennuie un peu. Ce qui est fait est fait. Nous sommes dans l'action. ”

Jean-Michel Stievenard, maire de Villeneuve d'Ascq sur son blog, le 20 octobre 2007.

C'EST LA VIE ! Des médicaments contrefaits à Paris...

Fioles, sirops, cachets, pilules... La saisie à Paris par les Douanes, de plus de 100 000 doses de faux médicaments dans des « épicerie-pharmacies » tenues par des Chinois est hallucinante. C'est la prise la plus importante jamais réalisée en France. La marchandise était importée illégalement de Chine. Ces médicaments contrefaits ont été saisis dans cinq magasins « diététiques » et herboristeries des III^e, XI^e et XX^e arrondissements de la capitale. « Il y avait un peu de tout, principalement des préparations vendues comme des remèdes chinois » précise la Direction générale des Douanes. « Nous avons découvert 350 types de produits différents ». Du jamais vu de mémoire de douanier. Les échoppes des faux apothicaires chinois étaient de véritables cavernes d'Ali baba : cornes d'Antilope en poudre pour faire chuter la fièvre... ou monter la pression sexuelle, pommades douteuses, sirops indéterminés... La panoplie complète du parfait contrefacteur. Il s'y trouvait même des corticoïdes, des oestrogènes et des antiviraux ! Or dans le meilleur des cas ces faux médicaments n'étaient que de simples placebo. Et bien souvent il s'agissait de produits surdosés exposant l'utilisateur à des intoxications graves... voire mortelles. On ne le rappellera jamais assez : un médicament n'est pas un produit comme un autre. Si on ne meurt pas d'une fausse montre ou d'un sac (mal) copié, un médicament contrefait peut tuer. Et même tuer beaucoup. A l'image des 200 000 malades atteints du paludisme qui décèdent chaque année.

Ethique et responsabilité

Bon, il y a cette sale affaire EADS. Même si on veut bien croire **Arnaud Lagardère**, incompétent mais pas coupable, cette vérité n'est, pour le moins pas brillante ! L'actualité quotidienne témoigne, désormais, de ces petits accommodements avec une conscience de plus en plus absente du plus haut niveau de l'Etat et des grandes entreprises - privées comme publiques - jusqu'aux plus bas niveaux de responsabilité. Selon la formule : « Puisqu'ils se servent en haut, pourquoi se gênerait-on en bas ? », on assiste ainsi à une somme de petits arrangements entre amis, signes évidents de la décomposition d'une société où le chacun pour soi prend publiquement le pied sur le bien pour tous. L'incapacité du Parti socialiste à se redéfinir un corpus politique en est la criante illustration. Lui, qui naquit sur cette idée peut-être idéaliste - mais le monde progresserait-il sans idéal ? - que l'intérêt collectif s'impose à la somme des intérêts particuliers ne parvient plus à se régénérer. Reste, donc, à la droite et, plus particulièrement, à ceux qui pensent que l'homme s'accomplit dans la liberté responsabilisée, de tenter d'endiguer la curée de chacun pour soi pour toujours plus !

Pour le moins, ce n'est pas véritablement bien parti ! Le vote en catimini - quoi qu'ils s'en défendent - du nouveau statut des députés en février dernier interdit, désormais, ces derniers de tout commentaire et prise de position sur cette question de la responsabilité. Sans parler de l'éthique. Car, une chose est - nous l'avons maintes fois évoqué dans cette page - de poser clairement les conditions d'une réinsertion sociale et professionnelle d'un élu en fonction, battu lors d'une réélection, une autre est de se voter 5 ans de maintien de salaire après cette défaite plus 20% de ce même salaire jusqu'à la retraite. Dans un contexte de déficit public caractérisé, se voter de tels « avantages » devient une insulte à la démocratie et au sens de l'exemplarité auxquels se doivent, en priorité, les élus de la République. Dans quelle bulle vivent, désormais, députés et sénateurs français pour s'attribuer des parachutes dorés de cette importance ? Qui peut, décemment, croire qu'il faille 5 ans à un député pour se réinsérer, sauf à penser qu'il peut, ainsi, disposer de tout ce temps équivalent à une mandature pour préparer la campagne qui lui permettra de récupérer son fauteuil ? Il n'y aurait rien eu à redire de se voter 2 ans de maintien de salaire : mais 5 ans doublé de 20% de ce même salaire jusqu'à la retraite !

Philippe Vasseur, ancien député et ministre, et, aujourd'hui, président du réseau Alliances a bien du courage de lancer son Forum mondial de la responsabilité sociale et environnementale. Aucun député ou sénateur n'y est annoncé comme orateur. Tant mieux, ils y seraient malvenus car absolument plus crédibles et responsables après s'être accordés de tels avantages !

Une région qui change !

Rien n'est plus indélébile qu'une impression. La Côte d'Azur tire sa richesse des retraités français venus y finir leur vie. Et, désormais, des riches russes venus y dépenser leur fortune. Rhône-Alpes respire la santé de ses PME, la Bretagne révèle un dynamisme étonnant tiré de la longue indifférence dont a témoigné la France à son égard. Et le Nord ? Il n'en finit pas de tourner la page noire du charbon, de la sidérurgie et du textile... air connu. Pour y mettre un terme, l'Assedic des Pays du Nord vient de sortir un très intéressant document soulignant l'évolution de l'emploi salarié dans cette région ces 10 dernières années. On y découvre, ainsi, que le département du Nord a basculé d'une société industrielle vers une société de services et de commerces. L'industrie a perdu 30 000 emplois de 1997 à 2006 pour se stabiliser à 150 000 emplois. Dans le même temps où la construction en a gagné 10 000 (51 400 fin 2006), les commerces 11 000 pour arriver à 129 176 et, surtout, les services ont bondi de 252 500 à 337 500 emplois (+ 85 000 !). Nous ne sommes donc plus une région en crise. Mais sommes nous redevenus une région en croissance de richesse ? Sur la forme et à court terme, oui, car les 76 000 emplois supplémentaires créés entre 1997 et 2006 apportent bien une richesse ne serait-ce qu'en pouvoir d'achat aux 2,4 millions d'habitants du Nord-Pas de Calais. Mais à moyen terme, il y a lieu de s'interroger sur cette « normalisation » du Nord-Pas de Calais. Pour donner à comprendre cette interrogation sur le



**SUPPLÉMENT
SORTIR-WEEK END**
A ce numéro
d'Autrement DIT est
joint un supplément
culturel intitulé Sortir-
Week End de 56
pages.